Homélie du 23ième dimanche du temps ordinaire année A!

Lectures de la messe

Première lecture

« Si tu n’avertis pas le méchant, c’est à toi que je demanderai compte de son sang » (Ez 33, 7-9)

Lecture du livre du prophète Ézékiel

La parole du Seigneur me fut adressée :
« Fils d’homme, je fais de toi un guetteur
pour la maison d’Israël.
Lorsque tu entendras une parole de ma bouche,
tu les avertiras de ma part.
Si je dis au méchant : ‘Tu vas mourir’,
et que tu ne l’avertisses pas,
si tu ne lui dis pas d’abandonner sa conduite mauvaise,
lui, le méchant, mourra de son péché,
mais à toi, je demanderai compte de son sang.
Au contraire, si tu avertis le méchant d’abandonner sa conduite,
et qu’il ne s’en détourne pas,
lui mourra de son péché,
mais toi, tu auras sauvé ta vie. »

– Parole du Seigneur.

Psaume

(Ps 94 (95), 1-2, 6-7ab, 7d-8a.9)

**R/ Aujourd’hui, ne fermez pas votre cœur,
mais écoutez la voix du Seigneur !** (cf. Ps 94, 8a.7d)

Venez, crions de joie pour le Seigneur,
acclamons notre Rocher, notre salut !
Allons jusqu’à lui en rendant grâce,
par nos hymnes de fête acclamons-le !

Entrez, inclinez-vous, prosternez-vous,

adorons le Seigneur qui nous a faits.
Oui, il est notre Dieu ;
nous sommes le peuple qu'il conduit.

Aujourd'hui écouterez-vous sa parole ?
« Ne fermez pas votre cœur comme au désert,
où vos pères m'ont tenté et provoqué,
et pourtant ils avaient vu mon exploit. »

Deuxième lecture

« Celui qui aime les autres a pleinement accompli la Loi » (Rm 13, 8-10)

Lecture de la lettre de saint Paul Apôtre aux Romains

Frères,
n'ayez de dette envers personne,
sauf celle de l'amour mutuel,
car celui qui aime les autres
a pleinement accompli la Loi.
La Loi dit :
Tu ne commettras pas d'adultère,
tu ne commettras pas de meurtre,
tu ne commettras pas de vol,
tu ne convoiteras pas.
Ces commandements et tous les autres
se résument dans cette parole :
Tu aimeras ton prochain comme toi-même.
L'amour ne fait rien de mal au prochain.

Donc, le plein accomplissement de la Loi,
c'est l'amour.

– Parole du Seigneur.

Évangile

« S'il t'écoute, tu as gagné ton frère » (Mt 18, 15-20)

Alléluia. Alléluia.
Dans le Christ, Dieu réconciliait le monde avec lui :
il a mis dans notre bouche la parole de la réconciliation.
Alléluia. (cf. 2 Co 5, 19)

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu

En ce temps-là,
Jésus disait à ses disciples :
« Si ton frère a commis un péché contre toi,
va lui faire des reproches seul à seul.
S'il t'écoute, tu as gagné ton frère.
S'il ne t'écoute pas,
prends en plus avec toi une ou deux personnes

afin que toute l’affaire soit réglée
sur la parole de deux ou trois témoins.
S’il refuse de les écouter,
dis-le à l’assemblée de l’Église ;
s’il refuse encore d’écouter l’Église,
considère-le comme un païen et un publicain.
Amen, je vous le dis :
tout ce que vous aurez lié sur la terre
sera lié dans le ciel,
et tout ce que vous aurez délié sur la terre
sera délié dans le ciel.

Et pareillement, amen, je vous le dis,
si deux d’entre vous sur la terre
se mettent d’accord pour demander quoi que ce soit,
ils l’obtiendront de mon Père qui est aux cieux.
En effet, quand deux ou trois sont réunis en mon nom,
je suis là, au milieu d’eux. »

– Acclamons la Parole de Dieu.

Homélie

Bien-aimés dans le Seigneur,

Les textes de ce dimanche mettent en scène le rapport de soutien réciproque que nous devons avoir les uns envers les autres. En effet, la foi ne nous isole pas, au contraire elle nous oblige à être responsable les uns des autres. Le Seigneur aujourd’hui donc nous confie la garde de notre frère, de notre sûr, de notre famille, de notre communauté entière. De la même manière qu’il a parlé autrefois au prophète Ézéchiel, il s’adresse aujourd’hui à chacun de nous : Fils d’homme, je fais de toi un guetteur pour la maison d’Israël ; j’ai fait de toi un guetteur pour ta famille ; j’ai fait de toi un guetteur pour ta communauté. Ceci est un appel à plus de collaboration dans l’édification mutuelle des frères au sein de la communauté des croyants. Plongés dans cette dynamique, l’indifférence n’a plus sa place au milieu des croyants qui, en tant que frères et sœurs, sont appelés à se soutenir mutuellement.

La première chose que nous devons retenir ce dimanche est donc la suivante : je suis responsable de mon frère et de ma sœur. Comme me le rappelle le livre du prophète Ézéchiel, je dois les « avertir » au sujet de leur conduite, leur dire la Parole de Dieu, les inviter à la mettre en pratique. Bref, je dois leur montrer la voie du salut.

Nous devons de ce fait être conscients qu’il est de notre devoir de tout faire pour que l’autre soit sauvé. Pour cela, nous devons savoir que nous avons l’obligation de faire connaitre à l’autre son tort. Car si nous ne le faisons pas, si tu ne lui dis pas d’abandonner sa conduite mauvaise, lui, le méchant, mourra de son péché, mais à toi le Seigneur demandera compte de son sang.

Cependant, dans ce processus, la manière de le faire est extrêmement importante. Il faut le faire en respectant la dignité et l’intimité de la personne. On comprend alors très vite l’interpellation de Saint Paul dans la deuxième lecture.

La deuxième chose nous vient de cette exhortation de l'apôtre Paul dans la deuxième lecture : « Frères, n'ayez de dette envers personne, sauf celle de l'amour mutuel, car celui qui aime les autres a pleinement accompli la loi ». De fait, Dieu le premier nous a aimés et Il nous appelle tous à l'amour. L'amour de l'autre doit donc, à chaque instant, guider nos actions et nos paroles. Car comme le dit Saint Paul dans la deuxième lecture, « l'amour ne fait rien de mal au prochain ». J'ai toujours été frappé par ces mots de Saint Augustin : « Aime et fait ce qui te plaira » ; et aujourd'hui, je vous le donne comme conseil : Si tu parles, que cela soit par amour ; si tu gardes silence, que cela soit aussi par amour ; si tu portes critique à l'autre, fait le par amour ; si tu pardonnes, que cela aussi soit par amour. Bref, quel que soit ce que nous avons à faire, faisons-le par amour et pour l'amour de Dieu et du prochain. Même lorsque notre frère ou notre sœur a péché contre nous, notre approche envers lui ou elle doit être guidée par l'amour et le salut de son âme. Soyons donc des gens hantés par notre propre salut et le salut de nos frères et sœurs. D'où la nécessité de la correction fraternelle pour remettre les pendules à l'heure lorsque celles-ci semblent avoir dérailler.

Dans l'évangile de ce jour, Jésus nous présente un chemin de réconciliation (la correction fraternelle) en trois étapes :

Première étape : aborder la personne « seul à seul »

Deuxième étape : prendre avec soi « une ou deux personnes » afin de ramener l'autre sur le chemin

Troisième étape : faire appel à la communauté

Cette procédure prescrite par le Christ devrait nous interpeller tous de façon particulière. Car, rassurez-vous, nous parlons beaucoup de la faute des autres (nous connaissons d'ailleurs le dicton : les mauvaises nouvelles vont plus vite que les bonnes). Nous parlons beaucoup des fautes des autres à tout le monde sauf à la personne concernée. Certaines personnes ont fait du commérage ou du « kongossa » leur métier ou leur profession de telle sorte qu'elles n'ont plus le temps d'apprécier quelque chose de bien en les autres. De telles attitudes sont indignes des chrétiens.

Essayons donc, frères et surs, dans notre vie de tous les jours, de cultiver en nous l'amour sincère et vrai de l'autre et l'esprit de correction fraternelle afin de s'aider mutuellement dans notre marche vers la sainteté.

Frère Martial SOH TAKAMTE, Séminariste, diocèse de Bafoussam